

# Bientôt NOËL



## Fête de Noël avec les familles :

dimanche 14 décembre à 15 h  
au temple de Valenciennes  
suivi du goûter



## Goûter de Noël :

organisé par le Comité d'Entraide Protestant  
jeudi 18 décembre à 16 h 30  
à la salle Barbusse à Saint-Amand  
pour l'équipe et les usagers du CEP



## Concert de guitare classique :

dimanche 21 décembre  
au temple de Valenciennes à 16 h ;  
avec Lucas WILLAEY, professeur de guitare classique.  
Au programme : œuvres des principales époques de l'histoire de cet instrument, musique ancienne, baroque, époque romantique et pièces plus contemporaines...  
avec une petite touche de Noël !  
Un beau voyage musical en perspective.

**Prix d'entrée : 10 € ou 5 € moins de 18 ans en espèces  
(bénéfice partagé entre le musicien et la paroisse au profit des travaux à Valenciennes)**

Réservation recommandée sur [advconcerts@gmail.com](mailto:advconcerts@gmail.com)



## Veillée de Noël :

mercredi 24 décembre à 19 h  
au temple de Lecelles

## Culte de Noël :

jeudi 25 décembre à 10 h 30  
au temple de Valenciennes



## Temps cultuel pour finir l'année et se préparer à la prochaine :

mercredi 31 décembre à 15 h  
au temple de Valenciennes :  
chant, prière, lectures, partage, temps convivial.

Chers frères et sœurs en Jésus-Christ,

La vie de l'Église protestante dans nos secteurs, ce sont des cultes, des rencontres bibliques, des cours d'hébreu, de la catéchèse, un atelier cantiques, un atelier tricot, des repas de paroisse (dans la cour derrière le temple à Valenciennes ou dans la salle de St-Amand tant que la Fraternité n'est pas utilisable), un comité d'entraide, une aumônerie hospitalière, etc. Le pasteur est là pour accompagner, visiter, préparer avec les familles demandeuses un baptême, une bénédiction de mariage, un culte de consolation à l'occasion d'obsèques.

Tout cela est accessible à tous, que vous soyez protestants pratiquants ou pas, et c'est une bonne chose pour que le partage de l'Évangile puisse avoir lieu avec le plus grand nombre.

Pour vivre cela, notre Église a plusieurs lieux : 3 temples, plus des locaux paroissiaux et 1 presbytère à Valenciennes, des locaux à St-Amand, 1 ancien presbytère à Lecelles. Ces bâtiments ont besoin d'entretien, de réparations. Cet été, le toit du temple de St-Amand et de la salle attenante ont été refaits pour 51 400 euros (réserve + 21 200 euros de subventions de la région de notre Église et de l'Union). Des bénévoles s'occupent aussi bien que possible de l'entretien courant. Grâce à eux, le presbytère de Valenciennes a été rénové pour l'arrivée du pasteur en juillet 2024. Une association Loi de 1901 a été créée pour la restauration du temple de Lecelles (lieu important de l'histoire du protestantisme dans notre région), ce qui permet l'obtention de subventions de la région civile et de la Fondation du Patrimoine. Depuis début novembre, un chantier de mise en sécurité du toit et des murs des locaux de Valenciennes a commencé.

À cela s'ajoutent les frais ordinaires de fonctionnement : fluides dans tous les bâtiments, voiture pastorale, assurances, mensualités de notre contribution régionale (permettant de payer notamment les traitements, la retraite, la formation des pasteurs) : 1 300 euros pour Valenciennes, 515 euros pour St-Amand).

Le financement de tout cela repose uniquement sur les dons des paroissiens (collectes au cultes, offrandes nominatives). Il n'y a pas de subvention de l'État.

En résumé :

- coût des travaux à Valenciennes : 147 000 euros ; financement : 60 000 euros (legs en réserve), 8 700 euros de subvention de la région de notre Église et 72 700€ euros de notre Union Nationale. **Il reste à trouver 6 000 euros.**

- pour la 1<sup>e</sup> tranche des travaux de restauration du temple de Lecelles, **il reste à trouver 25 000 euros** (part pour compléter la subvention de la Fondation du Patrimoine). Dons à envoyer à : <https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/temple-de-lecelles/101577>

- pour le fonctionnement courant d'ici la fin de l'année, **il reste à trouver 4 000 euros** pour les fluides **et 3 600 euros** pour la contribution régionale de Valenciennes et Lecelles-St Amand.

Que vous contribuiez déjà à la vie financière de l'Église ou que vous ne l'ayez pas encore fait, cet appel s'adresse à tous. Merci d'avance pour votre participation !

Vous pouvez envoyer vos dons, par chèque, à Annegret Classen, 30 rue Pierre Curie 59195 Hérim (à l'ordre de l'EPU de Valenciennes) ou à Jean Chantraine, 9 rue de Chorette 59158 Maulde (EPU de Lecelles-St-Amand) ou par virement (Association cultuelle de l'Église réformée de Valenciennes, La Banque Postale FR30.2004.1010.0501.9114.2H02.673 / PSSTFRPPLIL ou Association de l'Église protestante unie de Lecelles-St Amand Crédit agricole FR76 1670 6050 6750 3273 7001 680 / AGRIFRPP867) en spécifiant : pour les travaux ou pour fonctionnement courant.

Fraternelles salutations à tous,

les Conseils presbytéraux de Valenciennes et de Lecelles-St-Amand